

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 30 septembre 2025

N° VA_DEL2025_141

Objet : Séjour éducatif avec éloignement en Isère

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 septembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Maryvonne GIRARD, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Gérard CAUDRON, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE-CAUDRON, Lahanissa MADI, ayant donné pouvoir à Jean-Michel MOLLE, Florence COLIN, ayant donné pouvoir à Chantal FLINOIS, Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Philippe DOURCY, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Delphine HERENT, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Yohan TISON, Mariam DEDEKEN, Charlene MARTIN, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT étant excusé.

Dans le cadre de sa politique municipale d'accompagnement social des jeunes, le service Prévention de la délinquance de la Ville organise du 18 au 26 octobre 2025 un séjour éducatif et d'éloignement de 8 jours sous forme de chantier et de randonnées en étoile dans la commune de la Mûre en Isère pour 6 jeunes de 18 à 25 ans accompagnés par l'éducateur spécialisé du service.

La plupart des jeunes ciblés cumulent de grosses difficultés, qu'elles soient liées à leur santé, leur logement, leur insertion professionnelle.

Ce séjour est l'occasion de dresser un bilan réaliste de leur environnement et de leur situation afin qu'ils puissent prendre conscience de leurs responsabilités et éviter qu'ils tombent dans la marginalisation.

Ce séjour est organisé par le service prévention et avec l'association URM (Université Rurale Montagnarde) qui est une association pour la sauvegarde du patrimoine bâti en Sud-Isère et la transmission des savoir-faire locaux à travers des chantiers de bénévoles et d'activités pédagogiques. Ce collectif de passionnés, rassemble des professionnels du bâtiment et des habitants du Sud-Isère (Matheysine, Valbonnais, Trièves, Oisans, Beaumont) soucieux de reproduire les techniques de constructions ancestrales dans une perspective de développement durable. L'URM agit sur différents sites dont les terrasses de la Cure de Biviers, lieu privilégié pour découvrir les techniques de montage de murs en pierres sèches et pierres maçonnées. Le chantier se déroulera dans le

Château de la Mûre en Isère.

Un guide de moyenne montagne encadre les randonnées en montagne à l'issu du chantier.

Les objectifs principaux de ce séjour sont :

- Provoquer un choc, une prise de conscience à travers l'éloignement des sources habituelles de problèmes (conflits familiaux, fréquentations nocives, échec scolaire, etc.)
- Favoriser une reconstruction personnelle à travers des activités structurantes, éducatives et thérapeutiques.
- Développer des compétences dans le domaine du bâtiment en reproduisant des techniques ancestrales avec des professionnels dans une perspective de développement durable et de conservation du patrimoine français.
- Découvrir des domaines écologiques montagnards conservés.
- Permettre de se dépasser par le biais d'activités physiques et sportives
- Travailler **l'engagement, l'inclusion sociale, la rencontre interculturelle et le partage intergénérationnel**

Le budget prévisionnel de ce séjour (transport, alimentation, prestation de service) est de 3 100 € réparti de la façon suivante : 1600 € par la Ville, 1000 € par la mission locale et 500 € grâce aux actions d'autofinancement organisées par les jeunes (hors frais de personnel).

La part à charge de la Ville sera prélevée sur le compte 6288 4214 4270 sur le budget de l'année en cours.

Après avis de la Commission Plénière du jeudi 18 septembre 2025, Il est proposé aux membres du conseil :

- **de mettre en œuvre le séjour éducatif avec éloignement sous forme de chantier-jeunes et de randonnées montagne en Isère pour 6 jeunes majeurs accompagnés par le service prévention de la délinquance ;**
- **d'autoriser les dépenses liées à ce séjour d'éloignement.**

Imputation comptable : 6288 4214 4270

Politique publique (domaine-action-activité) : 07.1.1 Prévention délinquance

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Violette SALANON

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 6 octobre 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20250930-214249-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 octobre 2025

Séjour éducatif avec éloignement :

Projet chantier jeune avec l'association

“Université Rurale Montagnarde”

Le service Prévention de la délinquance-promotion de la santé organise depuis 1995 des « chantiers-jeunes » ou « des séjours éducatifs avec éloignement » en collaboration avec d'autres services municipaux et des partenaires associatifs en proximité des jeunes majeurs en difficulté.

Pour rappel, ces séjours permettent à un jeune adulte d'être éloigné de son milieu habituel pour être placé dans un environnement différent, souvent au contact de la nature.

En effet, ils permettent aux jeunes de prendre conscience de leurs comportements, de travailler sur leur estime de soi et d'apprendre la gestion de leurs émotions. L'éloignement du contexte quotidien, souvent source de stress et de conflits, aide les participants à réfléchir sur leur vie, leurs choix et leurs aspirations. En vivant en groupe, les jeunes apprennent à respecter des règles de vie commune, à gérer des conflits et à développer de l'empathie envers les autres. Cette expérience favorise la construction d'un réseau social positif et soutenant, éloigné des influences néfastes que certains peuvent avoir dans leur milieu de vie habituel et stimule la motivation à l'élaboration d'un projet de formation ou professionnel. Il faut néanmoins préciser que pour ce type de séjour soit efficace et efficient, deux conditions doivent être respectées :

- L'encadrement doit être composé de professionnels diplômés et aguerris à ce type d'action ce qui est le cas pour le service prévention ainsi que pour nos partenaires habituels.
- Le public doit être choisi en fonction des problématiques de chacun, accompagné par notre service et participer à des actions d'autofinancement. Ces séjours restent et resteront un outil éducatif pour parfaire l'accompagnement de ce public.

Un séjour chantier est donc proposé pour 6 jeunes majeurs accompagnés par le service prévention de la délinquance et l'accompagnateur montagne entre le 18 et le 26 octobre 2025 en Isère dans la commune de la Mûre.

Ce séjour proposera un chantier de 7 jours, organisé par l'association URM, Université Rurale Montagnarde avec des visites culturelles gratuites le soir et 2 randonnées en montagne.

L'URM est une association pour la sauvegarde du patrimoine bâti en Sud-Isère et la transmission des savoir-faire locaux à travers des chantiers de bénévoles et d'activités pédagogiques. Ce collectif de passionnés, rassemble des professionnels du bâtiment et des habitants du Sud-Isère (Cathepsine, Vallonnais, Trèves, Oisans, Beaumont) soucieux de reproduire les techniques de constructions ancestrales dans une perspective de développement durable. L'URM agit sur différents sites dont les terrasses de la Cure de Viviers, lieu privilégié pour découvrir les techniques de montage de murs en pierres sèches et pierres maçonnées.

L'URM fait partie de « l'union REMPART » (REMPART) qui conçoit le patrimoine comme un trait d'union entre les individus pour construire ensemble un avenir durable et solidaire. Mouvement humaniste et sans frontière, REMPART plonge ses racines dans les richesses du passé pour être source d'émotions et d'épanouissement pour toutes et tous. La mission de REMPART est de restaurer, mettre en valeur et transmettre le patrimoine, grâce à son réseau d'associations membres et de partenaires internationaux. Faire du patrimoine l'affaire de toutes et tous, c'est concrétiser l'engagement, l'inclusion sociale, la rencontre interculturelle et le partage intergénérationnel. Par des actions collectives, éducatives, de formation, de médiation et d'insertion, REMPART préserve les patrimoines bâtis ou naturels et les savoir-faire traditionnels. Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, REMPART favorise l'exercice de la citoyenneté et la prise de responsabilité à travers une démarche volontaire et bénévole. REMPART anime un réseau d'associations et favorise la mutualisation de pratiques et de savoir-faire qui contribue au développement des acteurs et des territoires. Il participe à l'élaboration des politiques publiques en défendant sa vision du patrimoine comme bien commun, de sa restauration à sa réutilisation.

Descriptif du séjour :

- **Zone d'intervention**

Le séjour se déroule dans l'Isère à la Mûre du 18 au 26 octobre 2025

- **Objectifs de l'action**

- Provoquer un choc, une prise de conscience à travers l'éloignement des sources habituelles de problèmes (conflits familiaux, fréquentations nocives, échec scolaire, etc.)
- Favoriser une reconstruction personnelle à travers des activités structurantes, éducatives et thérapeutiques.
- Développer des compétences dans le domaine du bâtiment en reproduisant des techniques ancestrales avec des professionnels dans une perspective de développement durable et de conservation du patrimoine français.
- Découvrir des domaines écologiques montagnards conservés.
- Permettre de se dépasser par le biais d'activités physiques et sportives
- Travailler l'engagement, l'inclusion sociale, la rencontre interculturelle et le partage intergénérationnel

- **Contenu du projet/support de l'action**

Il est proposé un chantier jeune de 7 jours en Isère dans la commune de la Mûre. Ce chantier est organisé par l'association URM, Université Rurale Montagnarde. Pour le logement plusieurs solutions nous sont proposées, logement chez l'habitant, logement en gîte dans le hameau les Sablières, logement en gîtes dans le hameau de Nantes en Ratier. Les repas seront pris avec les artisans, les encadrants, les jeunes et les bénévoles particuliers dans un tiers lieu appelé le beau monde qui est un restaurant associatif.

L'encadrement se fera par l'éducateur spécialisé du service prévention, l'accompagnateur montagne et les professionnels du chantier.

- **Déroulement de l'action**

Le séjour se déroulera de la façon suivante :

- 18 octobre : départ vers la Mûre, lieu du chantier
- 19 octobre démarrage sur le chantier du château de la mûre où l'équipe sera encadrée par les professionnels du chantier (tailleurs de pierre, ébéniste, charpentier et maçon spécialisé dans les enduits ancestraux) et de moi-même. Durant toutes les soirées de cette période de chantier, des visites culturelles sont organisées par l'URM.
- 2 randonnées en étoiles encadrées par un guide de moyenne montagne seront organisées en après-midi durant la semaine en fonction des travaux encadrés sur le chantier.
 - Randonnées du lac Fourchu
 - Randonnée de lac de Lauvitel
- 26 octobre retour sur Villeneuve d'Ascq

En amont :

- Repérage des jeunes avec entretien individuel filmé
- Réunions collectives
- Actions d'autofinancement
 - Couscous pour l'OMJC (action déjà réalisée).
 - Restauration pour la fête de la nature, ferme du héron (le samedi 17 mai de 14.00 à 22.00).
 - Restauration pour l'AG de l'OMJC, ferme Dupire (le mercredi 28 mai de 17.00 à 22.00).
 - Carbonade pour l'association genêts en fête, date pas encore prévue.

La totalité du chantier sera filmé par les encadrants et les participants au séjour.

- **Fin de l'action :**

- Bilan du séjour
- Entretien des jeunes filmés
- Montage du film
- Restitution lors de temps forts proposés par les différentes structures (Assemblées générales, portes ouvertes...)
- Continuité de l'accompagnement

- **Encadrement de l'action**

- Un éducateur spécialisé du service prévention de la Mairie de Villeneuve d'Ascq
- Un accompagnateur montagne diplômé d'état
- Les professionnels du bâtiment de l'association URM

- **Le partenariat**

- La ville de Villeneuve d'Ascq :
 - Mise à disposition d'un éducateur spécialisé pour la création et l'encadrement du chantier

- Accompagnement du public
- Participation financière
- L'ADELIE :
 - Participation financière
 - Accompagnement du public
- OMJC :
 - Prêt de matériel vidéo
 - Mise à disposition d'un technicien vidéo pour mener les interviews en amont et aval du séjour ainsi que pour le montage du film
- Foyers de Jeunes Travailleurs, Maison Nord Solidarité, CCAS :
 - Accompagnement de certains jeunes
- **Evaluation du projet**

Les modalités et critères d'évaluation du projet se découpent en plusieurs thématiques

- La conformité de l'action au regard de ce qui était prévu
 - Nombre de jeunes
 - Réalisation des tâches incombant au chantier
 - Réalisation des activités
 - Ressenti global (cohésion de groupe, respect des règles, temps collectifs)
 - Participation du groupe (réalisation du film, autofinancements, travaux de chantier...)
- L'apport de l'action dans le parcours du jeune
 - Approfondissement du projet global du jeune
 - Développement de la relation entre les professionnels et le jeunes
 - Avancement dans le parcours à l'issue du chantier
 - Acquisition des savoirs faire et des savoirs être
- Le partenariat dans l'action
 - Implication des partenaires dans la globalité du projet.

Budget prévisionnel

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Location de fourgon	600 €	
Péages	200 €	
Carburant	300 €	
Logement et alimentation	800 €	
Alimentation trajet retour	200 €	
Prestation montagne	1 000 €	
Autofinancement		500 €
Mairie		1 600 €
Mission Locale		1 000 €
Totaux	3 100 €	3 100 €

Dépenses :

- Location de fourgon : Le fourgon est soit emprunté à un des centres sociaux de la ville soit loué.
- Péage de 200 € aller-retour
- Carburant de 300 € pour l'aller-retour et les trajets sur place
- Dernier petit déjeuner et repas de retour en extérieur, 200 €
- Encadrement montagne de 1000 €
- Repas et logement : comme dit précédemment, nous devrions être logés chez l'habitant avec repas pris en restaurant associatif. Par semaine, l'association nous demande une participation de 75 € par personne pour le gîte et le couvert.

Recettes :

- Autofinancement de 500€ comprenant les repas couscous, carbonade, fête de la nature et l'ag de l'OMJC
- Participation financière de 1000 € de la Mission Locale
- Participation financière de 1600 € de la Mairie de Villeneuve d'Ascq